



PIERRE DUNAC

56 ans, Avocat

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Toulouse

Réside à Toulouse (31)

Parcours fédéral

- 1ère licence en 1982
- Moniteur de plongée, moniteur Nitrox, plongeur recycleur, moniteur entraîneur d'apnée et juge d'apnée
- Président de la Commission Juridique Nationale de 2002 à 2009
- Président du Conseil Fédéral d'Appel de 2004 à 2009
- Président du Comité Interrégional Occitanie Pyrénées Méditerranée de 2005 à 2017
- Président Adjoint de ce Comité depuis 2017
- Représentant de la FFESSM au Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion et membre du Bureau depuis sa création en 2011
- Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Occitanie depuis 2017
- Ex membre du Comité Directeur National

Motivations de mon engagement au service d'un projet fédéral 2022-2024

- Je crois en une Fédération mobilisée sur ses **valeurs**, à l'écoute et au service de ses clubs et de ses pratiquants, capable de rassembler et de s'interroger sans cesse sur son **attractivité**, sur sa capacité à **s'adapter** aux exigences environnementales et aux évolutions sociétales en confortant son **rôle éducatif**
- Dès lors, je ne pouvais qu'adhérer à un **projet collectif** affichant de réelles **ambitions** tant sur le plan des nécessaires **évolutions et modernisations** structurelles qu'en ce qui concerne l'avenir de la **formation de nos cadres** ou encore s'agissant de la pratique des **jeunes publics**, avenir de notre Fédération
- Dans ces conditions, j'ai évidemment souhaité accompagner une nouvelle gouvernance au sein d'une équipe alliant **renouveau, expérience et compétences** aussi multiples que complémentaires et lui apporter ainsi ma contribution, à tout le moins dans le domaine de la **règlementation** de nos activités et, plus généralement, du **droit sport et de la gestion associative**